

Aiglemont Flash Infos

Bulletin d'Informations – N° 67 – Juillet 2018

Edito du Maire

La boulangerie, tenue par M et Mme Lionel Thiry, arrête définitivement son activité le 31 juillet, après presque deux décennies d'exercice.

La commune se voyait donc privée d'un service et ne pouvait rester insensible aux difficultés d'approvisionnement pour les personnes âgées ou sans moyens de locomotion. Aussi, et compte tenu du projet de construction maintenant bien réel d'une nouvelle boulangerie sur le site des Marliers par M Vincent Zanelli, artisan actuellement installé à Vivier-au-Court, ce dernier reprend le magasin pour assurer provisoirement un dépôt de pains, de viennoiseries et de pâtisseries dans l'attente de la construction de son nouveau bâtiment à Aiglemont. Le permis de construire vient juste d'être déposé en mairie et il faudra attendre quelques mois pour que le nouveau fournil, avec un mode de cuisson original et visible du public, soit opérationnel dans un magasin et un laboratoire de 226 m² avec un parking en façade, situés qui plus est, le long de la route départementale à côté de la micro-crèche.

Voir un jeune artisan choisir notre commune pour s'installer est un signe de dynamisme d'autant que le projet doit s'accompagner dès l'ouverture de la création de cinq emplois. Si tout va bien, il peut envisager un démarrage d'activité pour le mois d'octobre 2019. Encore un signe, si besoin était, de l'attractivité de notre commune et de la qualité de l'aménagement du lotissement les Marliers, qui outre les 80 logements prévus, avance à un bon rythme en offrant à la population des services appréciés.

Votre Maire

Philippe DECOBERT

Du changement pour les centres de loisirs et le périscolaire

Lors du dernier flash info, nous avons exprimé nos inquiétudes face à la baisse importante de la fréquentation des enfants pendant les différents centres de loisirs. La session de juillet confirme nos craintes avec au maximum une trentaine d'enfants inscrits. Malgré un effectif à la hausse pour l'école en septembre prochain, ce qui a pour conséquence de réduire la capacité d'accueil des enfants de deux ans en maternelle, la diminution des inscrits aux centres de loisirs a contraint le conseil municipal à prendre la décision de fermer notre accueil du mercredi matin et midi dès la rentrée scolaire de septembre prochain. Durant ce mois de juillet, la fréquentation du centre de loisirs baisse encore par rapport à l'an passé avec une population qui continue d'augmenter, ce qui ne peut que nous inquiéter. Aussi conjugués à une évolution réglementaire imposant un personnel diplômé et à la réduction du temps d'ouverture, nous procéderons prochainement au recrutement d'un nouveau directeur de notre structure pour l'enfance. L'actuelle personne, qui dirigeait depuis plusieurs années ce service, n'ayant pas renouvelé son diplôme, ne peut donc plus réglementairement exercer ses fonctions. Il sera donc mis un terme à sa mission fin août.

Notons qu'une nouvelle session du centre de loisirs fonctionnera du lundi 27 août au vendredi 31 août destinée à accueillir les enfants âgés de 3 à 12 ans et qu'il est possible de s'inscrire en mairie dès à présent.

Avis de recherche : mais où est passé l'opposition ?

Avec les élections d'octobre 2014, quatre conseillers de la liste « Agissons pour préserver l'avenir » ont été élus, représentant, puisqu'ils le définissent ainsi, l'opposition à la majorité municipale. Si dans les premiers mois, ils honoraient de leur présence les manifestations publiques, ce n'est plus le cas depuis maintenant plusieurs mois voire années. Pour preuve tous absents lors des manifestations des 13 et 14 juillet, pourtant prévues de longue date et avec une commémoration patriotique. Sans vouloir limiter nos propos, il est vrai que leur participation est très rare voire exceptionnelle de même que leurs propositions d'idées ou de projets. Aucune présence depuis trois ans à la commission des travaux pour J-P GERARDIN, idem pour celle de la communication pour R. MARIAGE, quant à Mme PAQUET elle n'a même pas la décence de s'excuser y compris pour les séances du conseil municipal. Voilà une bien piètre idée du rôle d'élu qu'ils ont pourtant sollicité en se présentant au suffrage des Aiglemontais.

Après six années de sommeil, sans doute les verra-t-on parader dans les rues à l'approche de mars 2020 !

Un 14 juillet sous le soleil

Avec une retraite aux flambeaux emmenée par la batterie fanfare l'Aiglemontaise, le public est parti de l'espace Raymond Avril pour se rendre au stade de football. Le cortège de taille modeste au démarrage a continué à grossir tout au long du parcours augmenté par les habitants qui les attendaient place de la mairie ou encore en haut de la rue de Gaulle. Armé de torches et de lampions, le défilé musical a pu admirer un superbe feu d'artifice tiré sur les hauteurs d'Aiglemont où l'on pouvait également apercevoir ceux tirés dans les communes environnantes. Dès le lendemain, un nouveau défilé, patriotique celui-ci, a conduit les élus, les membres de l'association des anciens combattants et les musiciens, de la mairie jusqu'au cimetière, pour une cérémonie devant le monument aux morts. Enfin, c'est autour d'un apéritif champêtre servi à l'extérieur de la salle polyvalente et sous un soleil de plomb que le maire a prononcé son discours présentant l'actualité de la commune.

Des travaux dans l'école

Avec la période estivale, les agents municipaux sont à pied d'œuvre pour entretenir ou remettre en état les locaux scolaires. L'école primaire n'y échappe pas cette année puisqu'en complément des communaux, une entreprise assure la pose d'un tableau blanc interactif motorisé qui permet selon la taille des enfants de le mettre à la bonne hauteur, ainsi que le remplacement des tableaux verts où l'on écrivait à la craie par de nouveaux tableaux blancs indispensables ce qui évitera les poussières de craie dans le matériel informatique dont notre école est largement équipée.

Cadre de vie

La commune a accueilli le mercredi 4 juillet dernier, les membres du jury régional du label « Villes et Villages Fleuris ». Sous la conduite du maire, les personnalités accompagnées d'élus, de bénévoles et d'agents techniques ont parcouru les différentes rues pour observer les créations et le respect de la charte entourant le concours. Du respect de la taille des arbustes au paillage destiné à économiser la consommation d'eau pour l'arrosage, les efforts communaux ont été une nouvelle fois soulignés. Notre démarche de fauchage raisonné, implanté dans divers secteurs du village ainsi que le verger pédagogique de la rue de Saint Quentin ont aussi été remarqués. Le jury rendra sa décision de maintien ou non de la troisième fleur qu'arbore fièrement Aiglemont depuis 2008. Enfin et puisque notre commune n'utilise plus de produits phytosanitaires (désherbant, ...) depuis plusieurs années, elle est retenue pour recevoir un nouveau label, celui de « Commune Nature », une initiative de la Région GrandEst valorisant les innovations favorables au développement durable, mais nous en reparlerons dans une prochaine publication si la distinction nous est attribuée.

Cinéma en plein air

Comme depuis maintenant plusieurs années, le Comité des Fêtes et de Loisirs vous invite à une séance gratuite de cinéma en plein air sur le stade de football le mardi 28 août. A noter que dès 19 heures, le Comité de Fêtes vous propose de venir manger au barbecue qu'il organise où tous les sandwiches, frites, glaces et boissons seront vendus 1 € pièce.

Le film choisi est « Chocolat », joué par l'acteur Omar SY, que l'on connaît pour avoir joué dans « Intouchables ». Du cirque au théâtre, de l'anonymat à la gloire, le film relate l'incroyable destin du clown Chocolat, premier artiste noir de la scène française. Le duo inédit qu'il forme avec Footit, va rencontrer un immense succès populaire dans le Paris de la Belle Epoque avant que la célébrité, l'argent facile, le jeu et les discriminations n'usent leur amitié et la carrière de Chocolat. Le film retrace l'histoire de cet artiste hors du commun et la projection s'adresse à tous les publics. Une excellente façon de terminer les vacances en famille ou entre amis.

Bientôt la fibre optique...enfin !

On avance, on avance ! Vous avez pu remarquer l'apparition de deux armoires grises, l'une dans la rue Jean Moulin et l'autre dans la rue Pasteur. Ce sont de ces points que partira la fibre optique qui desservira prochainement votre habitation ou votre entreprise. Durant ce premier semestre, outre le tirage des câbles souterrains, la société Sogétrel chargée de déployer cette fibre pour la société Orange, vient d'installer les éléments de raccordement dans ces armoires. Aussi dans le second semestre, les offres commerciales pourront être proposées aux premiers abonnés, la Société Orange souhaitant que toute l'infrastructure soit terminée et opérationnelle avant de les proposer. Encore un peu de patience !

Les cadets de l'Est en course

Pour la seconde fois, la commune accueillera la finale de la Coupe de France Cadets des Départements et la dernière manche du Challenge de l'Est féminin dans une course cycliste rassemblant l'élite cadette régionale sur route. Le départ de ces courses sera donné le dimanche 29 juillet dès 9h30 pour les cadets et à 9h32 pour les minimes, cadettes, juniores et séniiores dans la rue Marcel Dorigny, pour s'élancer à plusieurs reprises dans une boucle qui les emmènera d'Aiglemont vers Neufmanil puis La Grandville avant de remonter vers le pôle de santé. Au total, 5 tours pour les féminines soit 45 Kms et 7 tours soit 63 Kms pour les garçons. L'après-midi à 14h30, un contre la montre par équipe uniquement pour les cadets sur le même circuit pour les 9 Kms avec un départ toutes les 3 minutes. Cette manifestation doit rassembler 120 jeunes coureurs venant de toute notre région et permettra à l'Union Vélo Club

de Charleville-Mézières, club organisateur de montrer les talents de ses licenciés et la qualité de son organisation.

De qui se moque-t-on ?

Depuis maintenant près de six mois, une entreprise chargée de l'exploitation et de l'abattage d'arbre pour la Ville de Charleville-Mézières opère dans les bois du Gesly en empruntant le chemin rural dit « chemin des vaches ». Sans aucune autorisation de la commune, cette entreprise a littéralement massacré le chemin, l'élargissant sans vergogne en coupant les arbres le bordant, et en le laissant dans un état où toute circulation ultérieure était rendue impossible tant les ornières étaient profondes. Le Maire a donc sollicité le conseil municipal pour engager la remise en état au frais avancés du destructeur, une délibération qui fut prise à l'unanimité. Informé de cette décision, l'exploitant a négocié un nouveau délai supplémentaire d'abord pour terminer ses travaux puis en s'engageant à remettre en état les dégâts occasionnés. Force est de constater qu'à ce jour le travail de remise à plat est bien insuffisant et n'assure pas une capacité de roulement durable sur le chemin. Aussi la mairie engage la procédure afin que le bien commun puisse retrouver sa pérennité.

Agenda

- Dimanche 29 juillet :** Course cycliste des cadets de l'Est. Départ rue Marcel Dorigny
- Lundi 27 au
Vendredi 31 août :** Centre de loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans
- Mardi 28 août :** Barbecue et cinéma en plein air sur le stade de football organisés par le Comité des Fêtes et de Loisirs
- Lundi 3 septembre :** Rentrée scolaire
- Samedi 15 et
dimanche 16 septembre :** Journées du patrimoine
- Samedi 22 septembre :** Soirée théâtre « Les Toqués » organisée par le CDF salle polyvalente
- Dimanche 14 octobre :** Salon des arts créatifs organisé par l'association ALICIA salle polyvalente

Pour contacter la mairie

Tél. 03 24 33 36 80

courriel : mairie@aiglemont.fr

Internet : www.aiglemont.fr

Directeur de la publication : Philippe DECOBERT, maire d'Aiglemont.

Comité de rédaction : Marie-Claude Decobert, Daniel Georges, Jacqueline Le Brun, Gérard Moïny, Jacky Robert, Maryse Smigielski, Yann Tronchet.